

ROYAUME DU MAROC

MINISTÈRE DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE DE
L'EAU ET DE L'ENVIRONNEMENT

SECRETARIAT GÉNÉRAL

DIRECTION DU PARTENARIAT,
DE LA COMMUNICATION ET DE LA COOPÉRATION

...../ 6100



المملكة المغربية
وزارة إعداد التراب الوطني
والماء و البيئة
الكتابة العامة
مديرية الشراكة و التواصل و التعاون

Séminaire international
« Normalisation et Responsabilité Sociétale pour le développement durable dans l'espace francophone »
Marrakech, Maroc, 13 au 15 décembre 2005

-Discours de Monsieur le Ministre-

Monsieur le Ministre
Monsieur le Directeur Exécutif de l'IEPF,
Mesdames et Messieurs

Il m'est particulièrement agréable d'être parmi vous aujourd'hui pour l'ouverture de cette importante manifestation francophone sur les normes et les responsabilités sociétales pour un développement durable.

Je saisis cette occasion pour exprimer mes sincères remerciements à Monsieur le Directeur Exécutif de l'**Institut de l'Energie et de l'Environnement de la Francophonie**, et son équipe, d'avoir choisi le Maroc pour l'organisation de cette rencontre francophone et pour les actions louables déployées par cette Institution afin d'accompagner les pays francophones dans leurs efforts en matière d'environnement et de développement durable.

Mes vifs remerciements vont également à nos amis et partenaires, les **représentants des pays francophones**, qui nous ont honorés de leurs présences marquant leur volonté à contribuer à bâtir un cadre de travail nécessaire à nos pays pour une meilleure mise en oeuvre des actions de développement durable. Je leur souhaite un bon séjour dans cette belle ville de Marrakech.

Mesdames et Messieurs

Le thème que nous traitons aujourd'hui constitue un enjeu important pour nos pays. La responsabilité sociétale donne, en effet, un sens concret au développement durable en intégrant les normes sociales et environnementales dans tout processus de développement économique. Cette intégration, ne pourrait s'effectuer sans une réelle responsabilisation de tous les acteurs de la société dans le cadre d'un processus continu d'information, de concertation et d'incitation.

1. La responsabilité est d'abord de l'Etat, qui doit donner l'exemple de bonne gouvernance et créer ainsi un cadre favorable à l'investissement socialement responsable. L'objectif de réduction de la pauvreté, du respect des droits, de la promotion de la femme dans la société, de la protection de l'enfant, de l'handicapé et des personnes âgées et l'amélioration de notre cadre de vie sont autant de champs où doit s'exprimer la responsabilité sociétale, qui doit nous aider à faire de l'objectif de développement durable une réalité partagée.

2. La responsabilité est ensuite l'affaire des entreprises qui doivent montrer le chemin en respectant les normes environnementales et sociales et participer ainsi au développement durable de leur pays d'origine ou d'adoption.

Le défi est particulièrement de taille pour les entreprises des pays en développement dont les moyens sont souvent limités pour se mettre à niveau et qui risquent, s'ils n'entament pas leur mutation dans les plus brefs délais, de faire face à d'énormes difficultés dans leurs échanges commerciaux avec le monde extérieur, compte tenu des exigences des marchés en terme de normalisation environnementale et sociétale.

Je voudrai également souligner le rôle des multinationales qui doivent être porteuses des valeurs de développement durable en particulier dans les Pays en développement et assumer toute leur responsabilité sociétale. Je salue ici l'effort de plusieurs d'entre elles qui se sont installées au Maroc et qui donnent l'exemple et confortent les sociétés locales dans leur engagement en matière de protection de l'environnement, de préservation des ressources et de lutte contre la pauvreté malgré les difficultés qu'impose une économie mondiale de plus en plus ouverte et concurrentielle.

3. La responsabilité incombe enfin, aux pays développés qui devraient aider techniquement et financièrement les pays du Sud dans leurs efforts de mise à niveau de leur économie par le transfert de technologie à moindre coût et des bons usages.

Mesdames, Messieurs,

Il y a à peine une dizaine de jours, le Maroc a organisé la 3^{ème} Conférence des « Intégrales de l'Investissement » et qui a choisi pour thème cette année « l'Investissement Socialement Responsable ». Ceci témoigne de l'importance accordée par les Pouvoirs Publics de notre pays à ce sujet. Dans son message adressé aux 800 participants à cet événement, venus de plusieurs pays du Nord et du Sud, SA MAJESTE LE ROI MOHAMMED VI a souligné, je cite « *« Notre conviction première est que l'investissement constitue, d'abord et avant tout, un moyen qui doit trouver sa finalité dans le progrès et la justice sociale, dans l'émancipation et le bien-être des femmes et des hommes, dans la cohésion sociale, la protection du milieu naturel et le respect des droits et des intérêts des générations futures».*

Par ce message, sa Majesté le Roi a voulu marquer l'engagement du Royaume dans le processus de développement durable prôné à l'échelle internationale depuis la Conférence de Rio en 1992 et confirmé lors du Sommet de Johannesburg en 2002.

C'est dans ce cadre aussi, que l'Initiative de Développement Humain a été lancée pour promouvoir de façon concertée et résolue, les chantiers de développement social et de lutte contre la pauvreté dans le Royaume.

Sur le plan environnemental, le Ministère de l'Aménagement du Territoire, de l'Eau et de l'Environnement a promu une politique volontariste en s'engageant dans des conventions avec ses partenaires notamment industriels et en mettant à la disposition des investisseurs des appuis et des outils pour l'investissement socialement responsable grâce au Fonds de Dépollution Industriel (FODEP) et au Mécanisme de Développement Propre (MDP).

Ses actions viennent en complément au renforcement du cadre réglementaire et législatif et aux actions de mise à niveau des entreprises, menées en concertation avec l'ensemble des acteurs de la société.

Mesdames, Messieurs,

Au terme de mon intervention je voudrais souhaiter plein succès à vos travaux, qui aboutiront, j'en suis convaincu, à des recommandations pertinentes, sur les dispositions et les actions, susceptibles de faire de l'espace de la Francophonie un espace d'innovation et d'initiatives répondant aux souhaits exprimés par nos chefs d'Etats et de Gouvernements, lors du X^{ème} Sommet de la Francophonie tenu en 2004 à Ouagadougou de « *contribuer par la concertation aux efforts de réduction de la pauvreté dans une stratégie de développement durable et à adopter, particulièrement, des stratégies nationales de développement durable, à favoriser leur rapprochement au niveau régional et à valoriser les démarches exemplaires* ».

Je vous remercie pour votre attention et encore une fois, soyez les bienvenus à Marrakech.